

Conseil des Aînés de Montreuil

Bilan de mandat 2015 / 2018

Introduction

La ville de Montreuil s'est inscrite dans la démocratie participative. Le territoire fourmille en effet d'initiatives et la population très active, prend part volontiers à tout espace public de débat et de concertation. Celle âgée de plus de 60 ans représente 27 % des habitants. Actifs à leur manière et en tout cas solidaires, les seniors sont nombreux à vouloir mettre leur temps, leurs compétences, leurs expériences leur mémoire et leur savoir-faire au service de l'intérêt général. Bien que partie prenante de toutes autres catégories sociales, ils souhaitent faire entendre leur voix y compris sur des questions spécifiques.

Un groupe de préfiguration* a travaillé dans ce sens et Monsieur Patrice Bessac nouveau maire élu le 5 avril 2014, a fait délibérer le conseil municipal et créer le Conseil des Aînés le 30 septembre 2015.

Organisation

Le Conseil des Aînés (CDA) est une instance citoyenne bénévole. Il représente les seniors : Montreuilloises et Montreuillois âgés de 60 ans et plus. Les membres ont été élus le 13 octobre 2015 pour 3 ans par tirage au sort après appel à candidatures. Pour cette première mandature une exception a été faite pour les onze membres du collectif qui a travaillé à la préfiguration. Ils ont été intégrés de plein droit. Au total le nombre des membres du CDA est de 31 dont quatre représentants nommés des résidents des établissements pour personnes âgées et les foyers de travailleurs migrants.

Un règlement intérieur élaboré sur la base de la charte de démocratie locale montreuilloise a fixé les objectifs du CDA et les modalités de fonctionnement. Ces objectifs peuvent être résumés en 4 points :

- Recherche de l'intérêt commun,
- Tenir compte des besoins des seniors,
- Contribuer à changer le regard de la société envers les plus âgés pour lutter contre les discriminations,
- Enrichir la décision politique de la ville par l'expertise des aînés

Le CDA joue un rôle essentiellement consultatif sur les politiques publiques. Il favorise et anime des débats et les rencontres sur des thèmes de la vie quotidienne ; il est une force d'échanges et de propositions. Le CDA se réunit tous les 2 mois en dehors des périodes de grandes vacances d'été.

Un bureau composé de dix personnes élues par le CDA est chargé de l'exécution des avis et propositions émises ; en même temps il est l'interface des instances et structures de la ville.

* composé de : Arnault Michel, Boitel Simone, Boumghar Gérard, Clerc Thérèse, Colin René, Danflou Daniel, Geerstman Jacques, Labaille Juliette, Patry Denise, PERLIN Jacqueline, Puget Marie-Françoise.

Un Comité de pilotage (COFIL) formé de l'élu en charge du secteur des personnes âgées, du délégué à la démocratie locale et à la vie des quartiers, du délégué aux affaires sociales et aux solidarités, d'un membre du conseil d'administration du CCAS, d'un membre de la direction citoyenneté, politique de la ville etc, des cadres opérationnels du service personnes âgées et les dix membres du bureau du CDA. Le COFIL suggère des cadres d'études, fixe les commissions et sous-commissions chargées de les réaliser, les orientations de travail participatif.

Fonctionnement :

Ainsi, le bureau constitué s'est réuni le 5 novembre puis le 9 décembre 2015 et pris son envol après les interventions d'usage des partenaires cités ci-dessus.

Le comité de pilotage (COFIL) du 07/01/2016 a validé la création de deux commissions :

- Urbanisme/transports
- Lien social/lutte contre l'isolement

en présence de Madame Tania ASSOULINE, adjointe déléguée à la démocratie locale, Madame Dominique ATTIA adjointe déléguée aux affaires sociales et aux solidarités, Madame Feita BOUDERKA chargée du maintien à domicile, Madame Halima MENHOUDJ, Madame Estelle MAYART, Monsieur Fabien CHARBUILLET et les membres du bureau du CDA. La décision est prise d'ouvrir, en cas de besoin, les commissions aux personnes ayant candidaté au CDA mais qui n'ont pas été tenues.

Peu après, des démarches ont immédiatement été effectuées auprès des partenaires municipaux afin d'obtenir des outils de travail tels que :

- l'ouverture d'une boîte postale,
- la création d'une boîte mail : **conseildesaines@montreuil.fr**
- d'un espace dédié sur le site internet de la mairie : **www.montreuil.fr**

Le Conseil des Aînés (C.D.A.) :

La réunion du CDA est programmée tous les deux mois. C'est l'occasion pour le bureau de présenter son travail et d'y associer tous les conseillers. C'est un temps d'échange avec l'Elu municipal et les cadres du service des personnes âgées, selon leurs disponibilités.

Le conseil s'est réuni à **15 reprises**. Chacune des réunions a fait l'objet d'un procès-verbal rendu public sur le site de la ville. Il a été sollicité pour donner son avis sur des actions du CCAS (loisirs proposés aux seniors, repas de fin d'année, inscription aux activités internes et externes, réhabilitation, accessibilité de la cité administrative aux personnes handicapées, etc)

Le CDA participe, dans la limite de ses moyens, à toutes les organisations et rencontres auxquelles il peut apporter son concours.

Les activités du Bureau :

Organisation du bureau : le Bureau se réunit tous les premiers lundi matin du mois, parfois plus selon la charge de travail. Les tâches sont réparties suivant les compétences et les disponibilités de chacun.

Un temps d'adaptation a été nécessaire en début de mandat.

Le Bureau s'est attaché à recevoir des partenaires et experts pour tout éclairage utile sur des sujets et thèmes de réflexions et ou d'études, notamment : l'AMUTC, Handicap Santé, l'association Comme Vous Emoi, etc.

La bibliothèque Desnos a sollicité le CDA. Plusieurs membres du conseil ont participé à ses ateliers. Certaines de leurs suggestions ont été prises en compte. Le directeur, M. Chambon a sollicité une entrevue. Le Bureau l'a accueilli le 18 juin 2018 et il s'est félicité entre autres de cette collaboration. Il a exprimé les vœux de la poursuivre.

La révision du règlement intérieur a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie. Une autre méthodologie de travail eut donné probablement des résultats probants en peu de temps. Quoiqu'il en soit le nouveau règlement augure un fonctionnement plus adapté.

Au cours de son mandat, le bureau s'est réuni à **25 reprises**. Chaque réunion a fait l'objet d'un procès-verbal porté à la connaissance du CDA et des partenaires municipaux. A cet effet, il a suivi le travail des commissions et sous-commissions, porté leurs rapports et conclusions.

La commission urbanisme/transport

Trois sous-commissions ont été créées par la suite et pour des raisons évidentes d'efficacité :

- Logement/Habitat
- Civilité/Mieux vivre à Montreuil
- Plan local d'urbanisme (PLU)

Il a été convenu quelque temps après de traiter la question de transport en commission à part entière. Il en a été de même en ce qui concerne la thématique Civilité / Mieux vivre à Montreuil mais le COPIL ne s'est pas encore prononcé formellement.

La sous-commission Plan Local d'Urbanisme, composé des membres suivants : Etévenaux Jean, Guillomot Pierre, Rio Serge et Péléket Jean-Bosco, référent. Elle s'est attachée à une étude approfondie des ressorts nécessaires au développement maîtrisé, durable et écologique de notre ville, des dispositions et aménagements qui concourent à une bonne mobilité des populations, au bien vivre ensemble en tenant compte des besoins des personnes âgées, des porteurs d'handicap, etc.

Elle a mené à terme son travail. Son rapport complet adopté par le CDA le 11 octobre 2016 adressé à la ville à titre de contributions pour le PADD a été remis par la suite à M. Bessac, maire, par une délégation de trois membres désignés par le CDA.

Deux membres de la sous-commission ont continué à participer aux réunions et travaux de la commission de concertation mise en place par la Municipalité pour piloter la révision du PLU. Par leur intermédiaire, le CDA s'est bien impliqué dans les orientations d'aménagement et de programmation du PLU. Ils ont accompagné Monsieur le Maire et les élus de Montreuil au Conseil de Territoire de L'EST-ENSEMBLE sur le PLU ainsi qu'aux rencontres organisées par la ville de Paris sur le Grand-Paris, la politique de la ville en matière d'urbanisme et de développement durable.

La commission lien social/lutte contre l'isolement

Lors du CDA du 11/02/2016, Madame Estelle MAYART a présenté des structures intervenantes sur la thématique Lien social et lutte contre l'isolement.

La commission s'est réunie plusieurs fois.

Une des réunions a été plus axée sur les instances intervenantes à Montreuil dans le domaine du lien social et tout particulièrement contre l'isolement des personnes âgées.

Une autre a traité de l'accès aux soins, les équipements de santé, du constat du déficit de médecins généralistes libéraux dans Montreuil.

Etude du Conseil des Aînés sur les Seniors et l'Internet à Montreuil

La fracture numérique est une réalité. Aussi dans son rapport du 20 avril 2011 au parlement, le gouvernement estimait « qu'un tiers environ de la population ne possédait pas d'ordinateur et n'utilisait pas d'internet ». Il précisait que « cette fracture met en lumière trois fossés numériques :

- celui de l'intergénérationnel
- celui du social
- celui du culturel qui laisse beaucoup de citoyens au bord de la route »

Cependant malgré ce constat sévère, il a été décidé que l'ensemble de la production des services publics serait dématérialisé. Elle s'étendrait jusqu'à la dématérialisation complète, y compris les déclarations d'impôt.

Le CDA a réfléchi sur cette problématique. Sa commission Lien Social composée de 5 membres Chen Danielle, Garotin Evelyne*, Geerstman Jacques, Henry Jacqueline, Labaille Juliette référente, remplacée par la suite par Vitalien Jeannette. La commission a établi un questionnaire qui a été remis aux convives durant le repas de fin d'année 2016 des seniors. 429 questionnaires ont été remplis et rendus par les seniors. Le résultat est significatif : 47% des seniors ne savent pas utiliser internet et plus de 80% ne souhaitent pas payer pour bénéficier d'un accompagnement en la matière.

Au vu de cette situation, il est apparu à la commission d'émettre l'avis : d'« Envisager la création d'une prestation permettant un accompagnement auprès des seniors ne maîtrisant pas internet ». Cet accompagnement pourrait se faire :

- soit dans des lieux publics (Centres de quartier, Clic, service social mairie, mairie annexe, etc.)
- soit par une association, un service public ou un service à la personne,
- Ou au domicile du senior par un intervenant reconnu qui apporterait le matériel nécessaire.

Cette étude validée par le CDA a été remise au Maire au cours du repas de fin d'année 2017 des seniors (qui eut lieu fin janvier 2018). Un membre du CDA a donné lecture de la synthèse de cette étude qui a été remise aux convives, en les invitant à la trouver dans son intégralité sur le site internet de la ville via le CDA.

* Evelyne Garotin a quitté Montreuil en 2017

La commission lien social élargie à d'autres membres dont Marie-Françoise Puget continue de s'intéresser au même sujet, aux seniors dans les maisons de retraites et dans les Foyers d'hébergements. L'étude validée sera remise au maire en présence des directeurs et responsables de ces établissements lors de la Semaine Bleue en octobre 2018.

La commission transport

En préalable à sa première réunion la commission s'est concertée avec L'AMUTC sur les conditions de transport à Montreuil et par extension en Région Parisienne.

Le compte rendu de cette réunion porte sur les points suivants qui seront à débattre lors des prochaines réunions

Améliorer le service de bus et métro

Tarifs : pour un ticket Passe Partout

Prolongement de la ligne 11 du métro

Prolongement de la ligne 9 du métro

Prolongement de la ligne 1 du métro

Prolongement de la ligne 3 du métro

Prolongement du tramway T1 (ligne T1 bis Bobigny - Val de Fontenay)

Nouveau Grand Paris : lignes M15

Navettes

Accessibilité

Incivilité et fraudes

Participation du CDA aux manifestations

En dehors de ses propres commissions et sous-commissions, le Conseil des Aînés a participé aux rencontres des organisations et structures de la ville et pris part à des manifestations auxquelles il est convié, notamment :

- Repas pour les seniors (accueil, moment opportun pour la présentation du CDA au plus grand nombre de convives).
- Préparation et participation à la semaine bleue.
- A la journée des associations.
- Pour distribution « des fleurs de la fraternité » manifestation organisée par les Petits frères des pauvres.
- Pour la mise en place de « voisin-âge », etc.
- Pour la présentation des projets retenus dans le cadre de la démarche du budget participatif.
- Au Conseil de la vie associative.
- Au petit déjeuner à la maison des associations.
- Au stand à la fête de la ville
- A la commission Handicap et Accessibilité, Tour Altaïs.
- Pour le choix de cadeau de fin d'année destinés au Montreuillois de plus de 75 ans.

- Au 12^{ème} congrès organisé par la Fédération des Villes et Conseil des Sages à Amboise.
- Au lancement du site internet pour l'offre culturelle (au Méliès)

CDA, 2015 – 2018 un mandat vite accompli

Les trois années du premier mandat du Conseil des Aînés de notre ville se sont écoulées assez vite, signe que les membres ont pris à cœur leur rôle et se sont impliqués. Certes il nous a fallu non seulement le temps de faire connaissance et d'adaptation mais aussi de rencontrer des élus, les cadres du CCAS, du pôle seniors et d'échanger.

Conclusion

Venus d'horizons divers, y compris sur le plan professionnel, les membres du CDA ont réussi à s'accorder, à travailler sur des idées et projets d'avenir (exemple : PLU) mais aussi le présent et du concret : aménagements compatibles, accessibilité des lieux publics, les problématiques d'handicap, de santé, les Seniors et Internet, etc. Ils ont conscience d'avoir vécu une expérience intéressante au service de leurs concitoyens.

Parmi les éléments de satisfaction observés, on peut citer notamment :

- La participation à des propositions, des projets et services utiles à la population.
- la rencontre des Montreuilloises et de Montreuillois impliqués dans les sujets et actions d'intérêt général,
- la rencontre de personnes ressources.

Cependant des pistes d'amélioration ci-après indiquées et non exhaustives sont de nature à faire franchir une nouvelle étape le CDA :

- L'assiduité aux réunions du CDA tant par ses membres que par l' élu municipal et les cadres en charge du pôle personnes âgées. A noter que, pour ce qui est de la représentation municipale, la situation s'est améliorée depuis la nomination en 2018 de M. Bélaïde Bedreddine, maire-adjoint, en charge de pôle senior entre autres,
- Faire connaître le Conseil des Aînés aux populations, y compris ses études et ses rapports par la voie la plus facile et la plus accessible : le site internet et le journal de la ville,
- Suites réservées aux questions traitées et avis donnés par le CDA,

Enfin, la ville organise assez souvent des réunions sur la démocratie participative. Le CDA n'y est pas invité en tant que tel. Il manifeste ici sa disponibilité. Il souhaite également

- être associé à la coordination des conseils de quartier.
- l'ouverture d'une ligne de crédit pour des menues dépenses du CDA, clairement identifiées dans le cadre d'un budget prévisionnel,
- être impliqué dans la création de liens intergénérationnels,
- être impliqué dans la mise en valeur du patrimoine de la ville,
- la structuration des échanges avec les CDA ou Conseils des Sages d'autres villes, la participation à des rencontres et congrès organisés par la Fédération des Villes et Conseil des Sages contribuera certainement à s'enrichir mutuellement.

NB : Figure en annexe de ce bilan, la liste des membres du CDA, du Bureau, des Commissions et Sous-commissions